

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

AVIS D'ENQUETE

Le Collège communal informe la population que l'ASBL Collège Technique Saint-Henri, avenue Royale 50 à 7700 MOUSCRON,

a introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un terrain sis **avenue Royale 50 à 7700 Mouscron**.

Le projet consiste en **la rénovation et l'extension des ateliers**.

L'enquête est réalisée conformément à l'article 127§3 du C.W.A.T.U.P.

Le projet s'écarte du règlement communal d'urbanisme approuvé en date du 15/11/1991 pour les motifs suivants :

- U1 – P.1.4.A : implantation par rapport à la voirie et à l'emprise publique
- U1 – P.1.5.C : profondeur maximale de construction
- U1 – P.1.5.D : volume des toitures
- U1 – P.1.6.B : couleurs et textures de la façade

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal – rue de Courtrai 63 à 7700 Mouscron du **6 au 20 janvier 2017**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 20 janvier 2017 de 9 heures à 11 heures au Service Urbanisme – rue de Courtrai 63 à 7700 Mouscron.

Le dossier peut être consulté et des informations techniques peuvent être obtenues au Service Urbanisme, rue de Courtrai 63 à 7700 Mouscron, chaque jour ouvrable de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et le jeudi soir jusque 20h **sur rendez-vous uniquement**.

A Mouscron, affichage le 5 janvier 2017.

Le Directeur général,

(sé) C. DELAERE

Pour le Bourgmestre,
L'Echevine déléguée,

(sée) B. AUBERT